

Réserves Naturelles Régionales



Rhône-Alpes ^{Région}



Guide

des Réserves
Naturelles Régionales
de Rhône-Alpes





Réserves Naturelles Régionales

p.4 Un réseau d'espaces naturels préservés

p.6 Les zones humides

08• Les étangs de Mépieu

10• L'étang de Haute-Jarrie

12• L'étang de Saint-Bonnet

p.14 Les milieux rocheux et grottes

16• La galerie souterraine du Pont-des-Pierres

18• La grotte des Sadoux

20• La mine du Verdy

22• La forêt communale de Marchon

p.24 Milieux forestiers et associés

26• Les gorges de la Loire

28• Les grads de Naves

30• Les îles du Haut-Rhône

p.32 Les prairies, landes et pelouses

34• Les jasseries de Colleigne



Édito

22 % ! C'est la part de la superficie rhônalpine considérée comme « espace naturel remarquable ». La Région Rhône-Alpes s'est investie de longue date dans la préservation de ces habitats naturels qui contribuent à la forte attractivité de notre territoire. Mais, dans un contexte de croissance urbaine et de développement des infrastructures, sa préservation impose une vigilance constante. Depuis 2005, le Conseil régional assume pleinement la responsabilité d'un réseau de onze Réserves Naturelles, représentatives de la biodiversité qui nous entoure.

Ce réseau a vocation à s'enrichir rapidement, en concertation avec les acteurs locaux, pour offrir à tous les publics, au-delà de sa mission première de protection, des lieux privilégiés de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

Je vous invite à parcourir ce premier guide des Réserves Naturelles Régionales pour y découvrir, ou re-découvrir, la richesse de notre patrimoine rhônalpin.

Jean-Jack QUEYRANNE,
Président de la Région Rhône-Alpes

QU'EST-CE QU'UNE RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE ?

- un projet impulsé par la Région en partenariat avec des propriétaires volontaires
- un formidable outil de préservation des milieux et des espèces
- un cadre de gestion partenarial adapté à la taille et aux nombreux enjeux locaux
- un label valorisant le site
- un lieu privilégié pour la pédagogie de la nature
- un territoire d'innovation pour la recherche et l'expertise
- un engagement à long terme, sur 10 ans minimum



Les zones humides, des milieux aux ressources multiples



Marais et tourbières, des milieux fragiles et menacés

Une tourbe est produite par l'accumulation de matière végétale mal décomposée. Certains milieux tourbeux ont la propriété de pouvoir se gorger d'eau en période d'abondance et de la restituer en période de disette. La formation de tourbe est très lente : environ 1 millimètre par an. Sa destruction (exploitation pour l'horticulture, drainage agricole, boisement, etc.) est au contraire très rapide et a été particulièrement importante puisque l'on considère que les tourbières ont perdu plus de 80 % de leur surface en Rhône-Alpes !

Les zones humides, situées sur des sols inondés ou gorgés d'eau de façon permanente ou temporaire, font partie des écosystèmes les plus productifs au monde. Reconnues comme de véritables infrastructures naturelles, elles rendent de nombreux services : ressource en eau, filtre naturel contre la pollution, réservoir de biodiversité, réduction des inondations, bon fonctionnement des cours d'eau, activités économiques, éducatives et de loisirs, sans oublier la beauté et l'originalité des paysages qui font le charme de notre région. Mais ces espaces sont aujourd'hui fortement menacés : plus de 50 % des zones humides françaises ont disparu ces 30 dernières années, soumises à de multiples pressions (assèchement, curage, irrigation, pollution, remblaiement, urbanisation...).



Zones humides alluviales, une garantie pour la santé des cours d'eau

Les rivières sont dynamiques, elles érodent les berges, déposent des alluvions et changent de cours au fil des crues, créant ainsi un système complexe de bras morts, lônes, anciens méandres, forêts riveraines, bancs de graviers, etc. Ces espaces de liberté, véritables « lieux de respiration », garantissent la bonne santé de la rivière. Ils sont pourtant devenus extrêmement rares et méritent toute notre attention pour leur conservation.



Étangs et mares, une origine humaine

Depuis fort longtemps, l'homme a créé mares et étangs afin de s'assurer des réserves en eau (boisson, agriculture, moulins, etc.) et en nourriture (poissons, gibier, plantes). Quand ces points d'eau ne sont pas trop artificialisés, ils constituent alors de véritables oasis de biodiversité. Ils abritent à la fois les espèces liées aux marécages et les espèces liées aux lacs et fleuves. Les oiseaux migrateurs y trouvent des lieux de halte pour se reposer et se nourrir.

Héron pourpre

DES ESPÈCES EN DANGER

En Rhône-Alpes, les animaux et les plantes qui habitent les zones humides (lacs, étangs, tourbières, mares, annexes des cours d'eau...) sont adaptés aux conditions écologiques spécifiques de ces milieux. On estime qu'en moyenne 50 % des espèces d'oiseaux menacées et 30 % des espèces végétales menacées dépendent directement de leur préservation.

Les étangs de Mépieu

La Réserve Naturelle Régionale des étangs de Mépieu offre au visiteur un panel de paysages typiques de l'Isle-Crémiu. Entre plaines et collines, dans le grouillement des roselières ou dans le monde lilliputien des pelouses calcaires, la diversité végétale et animale offre un spectacle surprenant de couleurs et de formes. Partez à la recherche des orchidées, observez le vol des canards, écoutez le chant rythmé de la Rainette, surprenez la tortue Cistude sur les rives de l'étang...

Pulsatille rouge



Cistude d'Europe



Fiche d'identité

Commune : Creys-Mépieu (38)

Propriétaires : Commune de Creys-Mépieu et Société Vicat

Gestionnaire : Association Nature Nord Isère Lo Parvi

Création de la Réserve : novembre 2001

Surface actuelle : 80 hectares
(en 2008, extension envisagée pour atteindre 161 hectares)

Altitude moyenne : 250 mètres



* Biotope

milieu biologique déterminé offrant des conditions d'habitat stables à un ensemble d'animaux et de végétaux

Le grand étang



Quand milieux humides et secs se rencontrent

La Réserve abrite 5 étangs de 1 à 31 hectares. Deux tourbières basses alcalines et des mares viennent s'ajouter à ce réseau de zones humides. Mais le plus surprenant est sans doute la juxtaposition de ces milieux humides aux pelouses sèches, prairies de fauche et forêts de chênes. Cette mosaïque permet aux espèces de trouver dans la Réserve les biotopes* nécessaires aux différentes phases de leur cycle annuel. La gestion des niveaux d'eau des étangs permet également l'accueil d'un cortège floristique particulièrement riche et original.

Orchis parfumé



Une biodiversité exemplaire

La Réserve abrite plusieurs espèces emblématiques telles que la tortue Cistude, la Rainette arboricole, le Héron pourpré ou l'Orchis parfumé. Mais le plus remarquable est sans doute la diversité d'espèces notées par les naturalistes sur le site : 170 espèces d'oiseaux, 11 de reptiles, 11 d'amphibiens, 35 de mammifères, 14 de poissons, 241 d'invertébrés, 612 de plantes, et de nouvelles découvertes ont lieu chaque année !



Ascalaphe



Patience maritime



Rainette arboricole

POURQUOI UN CLASSEMENT ?

Sensibilisées par les naturalistes des associations de protection de la nature à la richesse patrimoniale de leurs terrains, la Société Vicat et la commune de Creys-Mépieu ont souhaité s'engager dans une démarche volontaire de protection de ces espaces naturels (Réserve Naturelle Volontaire). Reconnue par l'État puis prise en charge par la Région, cette action de protection réglementaire s'est accompagnée de la mise en place d'actions de gestion validées par un comité consultatif réunissant tous les acteurs du site.

LES ACTIONS DE GESTION

Le gestionnaire de la Réserve intervient quotidiennement pour gérer le niveau d'eau des étangs et des tourbières, contrôler la végétation ligneuse sur les pelouses sèches, entretenir les prairies par pâturage et fauche, assurer le suivi scientifique des espèces et développer l'éducation à l'environnement en accueillant le grand public et les scolaires.



CONTACT

Association Nature Nord Isère
Lo Parvi
14, le Petit Cozance
38460 TREPT
Tél. : 04 74 92 48 62
Mail : lo.parvi@wanadoo.fr

OUVERTURE DU SITE

Site ouvert au public toute l'année.
Accueil de groupes et scolaires pour visites guidées sur rendez-vous.
De nombreuses sorties gratuites pour découvrir la Réserve sont organisées chaque année par le gestionnaire, nombre de places limité, inscriptions obligatoires.



L'étang de Haute-Jarrie

L'étang de Haute-Jarrie est installé sur le plateau agricole de Champagnier, entre les massifs du Vercors, de Belledonne et de Chartreuse.

Ce site constitue un havre de paix naturel et rare. Il allie un réseau de canaux où l'eau circule librement, à des roselières denses, des prairies humides périphériques et des îles boisées. Portés par les mélodies des grenouilles et des crapauds, vous pourrez y observer les oiseaux d'eau communs, guetter le discret blongios nain qui niche dans les roselières, le héron pourpré ou d'autres migrants prestigieux.



Gratioline officinale

Héron pourpré



Aesche isocèle

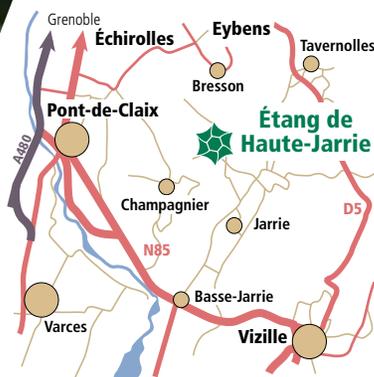


De l'eau sous toutes les formes

Eaux libres, roselières à phragmite, à massette et à scirpe se partagent 6 hectares. Elles forment une mosaïque fine et complexe de plans d'eau et de chenaux de profondeur variable, et de zones d'hélophytes* qui s'exondent* plus ou moins aux basses eaux. Des îles et des digues nées de dépôts de curage fournissent un boisement dense et envahissant.

Des espèces typiques des milieux humides

140 espèces d'oiseaux ont été recensées sur la Réserve, parmi lesquelles des oiseaux nicheurs prestigieux : le Blongios nain, la petite Rousserolle turdoïde ou encore le Héron pourpré. Situé dans l'axe du Grésivaudan*, l'étang est également une halte régulière pour de nombreux migrants et hivernants : Sarcelle d'été, Bécassine des marais, Busards, Grande aigrette, Guifette moustac. Les prairies humides périphériques hébergent la discrète Gratioline officinale protégée au plan national, la Germandrée d'eau et le Pigamon simple. Dans l'eau libre, flotte la Petite utriculaire. Au-dessus ou dans les prairies attenantes, on peut découvrir des libellules et des papillons très rares.



Blongios nain



Germandrée d'eau



Sarcelle d'été



Bécassine des marais

Fiche d'identité

Commune : Jarrie (38)

Propriétaire et gestionnaire :
Commune de Jarrie

Création de la Réserve : juillet 1984

Surface actuelle : 8,5 hectares
(en 2008, extension envisagée pour atteindre 10,89 hectares)

Périmètre de protection
autour de la réserve envisagé en 2008 :
20,4 hectares

Altitude moyenne : 378 mètres

POURQUOI UN CLASSEMENT ?

L'étang a été reconnu dès les années 70 pour l'extrême variété d'espèces d'oiseaux observés. Cette originalité, pour un site de taille réduite, si proche de Grenoble, lui a valu l'attention des naturalistes. Ils constatent alors son atterrissage naturel progressif, son remblaiement par des dépôts divers, des pollutions et des risques d'urbanisation.

En 1984, à la demande de la commune, le site obtient son classement en Réserve Naturelle Volontaire. Puis en 2005, l'étang de Haute-Jarrie rejoint le réseau des Réserves Naturelles Régionales.

LES ACTIONS DE GESTION

Le gestionnaire de Réserve s'emploie à préserver les espèces remarquables en maintenant un équilibre entre eau libre et roselières et en limitant l'extension des arbres au cœur de la Réserve. Il s'agit aussi d'organiser le fonctionnement autour d'un petit site fragile et très fréquenté : signalétique et organisation des circulations, accueil et information des visiteurs.



Hélophyte

plante aquatique croissant dans les milieux humides et marécageux. Ses racines sont enfoncées dans l'eau, mais ses tiges et ses feuilles sont à l'air libre (ex : le roseau)

S'exonder

se dit d'une terre immergée qui se découvre

Grésivaudan

vallée des Alpes françaises qui s'étend de Grenoble aux portes de la Savoie

CONTACT

Mairie de Jarrie
Service Technique et Environnement
Tél. : 04 76 68 84 61
Mail : ste@mairie-jarrie.fr

OUVERTURE DU SITE

Site ouvert au public toute l'année. Une partie seulement des berges est accessible. Sentiers balisés aux environs sur le plateau de Champagnier. Accueil de scolaires, enseignants auprès du Conseil général de l'Isère via la politique « En chemin vers les Espaces Naturels Sensibles ».



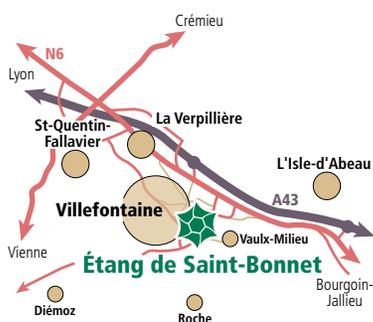
L'étang de Saint-Bonnet

À cinq minutes à pied du centre de Villefontaine et de différents quartiers de la ville, vous pouvez profiter d'un cadre naturel remarquable, témoignant qu'une vie sauvage aux côtés des hommes reste possible. De nombreux oiseaux d'eau trouvent refuge sur l'étang de Saint-Bonnet, tout en profitant des autres étangs des alentours.

Fougère des marais



Bihoreau gris



Fiche d'identité

Communes : Vaulx-Milieu et Villefontaine (38)

Propriétaires : Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI) et Établissement Public de l'Isle-d'Abeau (EPIDA)

Gestionnaire : CAPI

Création de la Réserve : avril 1987

Surface : 31 hectares



Crapauduc (= batrachoduc)

passage protégé construit par l'homme qui permet aux crapauds de traverser les obstacles tels qu'une route ou une voie ferrée, sans risque de se faire écraser



Boisements, prairies et roselières

Autour de l'étang, les boisements accueillent les amphibiens en hivernage, tandis que les prairies, exposées Sud, facilitent la reproduction des tortues Cistude. Il faut noter l'arrivée de deux ruisseaux, entraînant une configuration particulière de l'étang et permettant le développement d'une roselière importante.



Cistude d'Europe



Renoncule scélérate



Triton alpestre

POURQUOI UN CLASSEMENT ?

Le contexte de départ est celui d'une Ville Nouvelle en pleine construction. Des projets de « marinas » sur l'étang sont évoqués. Grâce à la pression d'associations naturalistes et à la volonté de certains élus, c'est finalement la mise en Réserve Naturelle Volontaire qui a été retenue, afin de maintenir l'image d'une « Ville à la campagne », slogan de l'époque de la Ville Nouvelle.

LES ACTIONS DE GESTION

Dans le dispositif de gestion des eaux pluviales de l'agglomération, l'étang de Saint-Bonnet a été retenu comme site « tampon » en cas de crue. Il s'agissait d'associer à sa protection un rôle utile dans le cadre des aménagements urbains. Des actions plus spécifiques de gestion écologique ont été mises en place telles que la pose d'un crapauduc*. Il a aussi pour vocation de servir de bassin de grossissement pour les poissons. En accord avec la société de pêche de Villefontaine, l'étang est vidangé régulièrement et débarrassé des espèces indésirables telles que poissons chats et perches soleil.

Crapauds communs



Des espèces remarquables

L'étang abrite plus d'une centaine d'espèces d'oiseaux, avec notamment une très bonne représentation de la famille des hérons : Bihoreau gris, Héron cendré, Héron pourpré et Blongios nain. On a aussi pu y observer le Butor étoilé. Par ailleurs, la tortue Cistude, avec près de 80 individus recensés, est bien implantée sur le site. On notera aussi la présence de Tritons palmés et alpestrés ainsi que de la Fougère des marais.



CONTACT

Service environnement de la CAPI (Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère)
2, rue de la Buthière
38090 VILLEFONTAINE
Tél. : 04 74 94 14 43
Mail : environnement.capi@orange.fr

OUVERTURE DU SITE

Un chemin tout autour de la réserve est ouvert toute l'année aux piétons. (Une plaquette du « chemin des étangs » est disponible au syndicat d'initiative de Villefontaine.) Les visites pour des groupes scolaires sont possibles sur rendez-vous.



Les milieux rocheux et grottes, fragilité et biodiversité



D'où viennent ces grottes, ces éboulis et ces falaises ?

Entre -230 et -65 millions d'années, une mer chaude et peu profonde recouvrait notre région. Des restes de coquillages et d'animaux microscopiques s'y sont entassés, formant des strates calcaires. Des strates bientôt brisées, plissées, inclinées par la poussée des Alpes : nos montagnes naissaient. Puis le vent et l'eau ont creusé ce paysage. L'eau qui érode en transportant rochers et cailloux lors des fortes pluies et des fontes des neiges ; l'eau qui éclate la roche quand elle gèle ; l'eau enfin, qui agit tel un véritable acide sur le calcaire quand elle se mélange au gaz carbonique : le relief karstique* était né.



Stalactites

Éléments marquants du paysage, à la fois inaccessibles et terrains de jeux, les milieux rocheux et les grottes sont des habitats fragiles, riches d'une biodiversité extraordinaire. De la flore des éboulis aux oiseaux des falaises, des pentes boisées aux paysages souterrains, les milieux rocheux sont des zones refuges pour des espèces particulièrement remarquables ou très menacées. Les milieux souterrains abritent aussi des merveilles minéralogiques, géologiques et paléontologiques...

Des trésors de biodiversité...

Longtemps craints par l'homme et restés peu accessibles, grottes et rochers sont devenus des zones refuges pour certaines espèces. D'autres se sont spécialisées aux conditions particulières de ces milieux : obscurité, forte humidité et faiblesse des amplitudes thermiques annuelles des grottes, fortes amplitudes thermiques journalières et pauvreté en eau des falaises et éboulis... C'est l'un des milieux qui demande le plus de spécialisation, c'est-à-dire d'adaptation, de la part des espèces qui s'y développent.



Colonie de Miniopitères

... Parfois menacés

Rejets d'égouts, infiltrations d'hydrocarbures, de pesticides ou de résidus industriels suivent le même cheminement que celui de l'eau et polluent durablement le réseau karstique*. Dolines* et grottes ont ainsi longtemps été utilisées comme décharges. Par ailleurs, certaines activités comme la randonnée, la spéléologie ou l'escalade, lorsqu'elles sont mal contrôlées, peuvent provoquer des dérangements et des dégâts sans retour. La préservation de ces milieux demande donc toute notre attention.

Les milieux rocheux accueillent une flore très spécialisée. Parmi elle, la **Linaria des pierriers** (*Linaria alpina* subsp. *petraea*), une plante vivace, typique des éboulis ensoleillés. Lorsqu'une coulée de pierres vient à la recouvrir, de nouvelles pousses s'y insinuent et la faculté d'allongement des entrenœuds permet alors à la plante de refaire surface.

* Relief karstique

Un karst est un massif calcaire dans lequel l'eau a creusé de nombreuses cavités. On parle de massifs ou de reliefs karstiques.

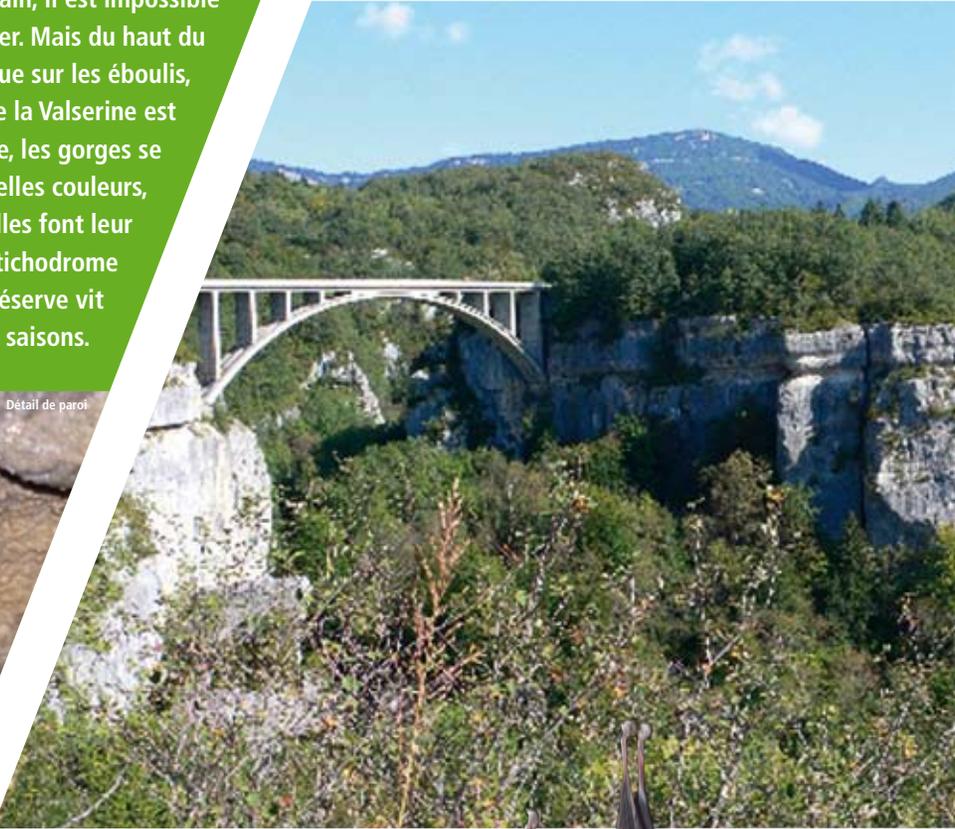
Doline

dépression de terrain dont le fond est en général plat et fertile



La galerie souterraine du Pont-des-Pierres

Située au cœur des gorges de la Valsérine, la Réserve Naturelle Régionale du Pont-des-Pierres est un site majeur pour les chauves-souris. Trouvant refuge dans le milieu souterrain, il est impossible de les observer. Mais du haut du Pont-des-Pierres, la vue sur les éboulis, falaises et berges de la Valsérine est imprenable. En automne, les gorges se parent de leurs plus belles couleurs, en été les hirondelles font leur apparition, en hiver le tichodrome prend place... La Réserve vit au rythme des saisons.



Détail de paroi



Grand rhinolophe



Des biotopes particuliers

Éboulis, forêts de pente, falaises calcaires et grottes sont des habitats reconnus comme remarquables par l'Europe. Le tuf, une concrétion calcaire originale se développe au bénéfice de suintements provenant du réseau karstique*. Ces biotopes* n'évoluent que très lentement, bien au-delà de l'échelle humaine, ce qui les rend particulièrement sensibles à toute altération.

Petit rhinolophe



Chauves-souris et autres espèces remarquables

Quinze espèces de chauves-souris ont été observées, parmi lesquelles le Minoptère de Schreibers, le Grand rhinolophe et la Barbastelle d'Europe, présents en nombre important et faisant de la galerie un site remarquable de Rhône-Alpes. Le Cincle plongeur est un hôte de la Valsérine. Le Lynx, le Chamois et le Chat sauvage peuvent trouver refuge dans les pentes boisées du site. Les falaises sont aussi fréquentées par des oiseaux, tels le Grand corbeau et le Tichodrome échelette. L'Aster amelle, une variété protégée de marguerite mauve, est également présente.



CONTACT

CORA Faune Sauvage
Maison Rhodannienne de l'Environnement
32, rue Sainte-Hélène - 69002 LYON
Tél. : 04 72 77 19 84
Mail : region@cora-asso.com

OUVERTURE DU SITE

La Réserve offre un relief trop escarpé pour s'y promener. De plus, l'accès au milieu souterrain pour observer les chauves-souris est interdit. Néanmoins, un sentier de randonnée passe en périphérie. Vous pourrez y observer les milieux naturels liés à la Valsérine.



Fiche d'identité

Commune : Montanges (01)
Propriétaire : Électricité de France
Gestionnaire : CORA Faune Sauvage
Création de la Réserve : 1997
Surface : 9,3 hectares
Longueur du réseau : 420 mètres



Biotope

milieu biologique déterminé offrant des conditions d'habitat stables à un ensemble d'animaux et de végétaux

Réseau karstique

réseau de galeries, salles, puits, gouffres et cheminées formant un tout, c'est à dire un ensemble de cavités.

La grotte des Sadoux

La Réserve de la Grotte des Sadoux est située sur la commune de Pradelle, dans la vallée de Courance, au sein de la forêt domaniale de la Roanne à 840 mètres d'altitude. La parcelle classée couvre une superficie de près de 30 hectares, et englobe une grotte de 310 mètres de long ainsi qu'une partie de la forêt environnante, surplombant la cavité. La grotte est entourée de zones rocheuses, de garrigues, de boisements de chênes pubescents et de pins sylvestres.



Ophrys de la Drôme



Minioptère de Schreibers



Fiche d'identité

Commune : Pradelle (26)
 Propriétaires : État - Forêt domaniale de la Roanne
 Gestionnaire : Office National des Forêts Drôme-Ardèche
 Création de la Réserve : avril 1991
 Surface : 29 hectares
 Longueur du réseau : 840 mètres



Ripisylve

formations végétales qui se développent sur les bords des cours d'eau ou des plans d'eau situés dans la zone frontière entre l'eau et la terre

Calcaro-marneuses

contient du calcaire et de la marne (roche sédimentaire composée de calcaire et d'argile)

Genévrier de Phoenicie



Des biotopes divers

À l'extérieur de la grotte, les milieux rencontrés sont divers : zones rocheuses calcaro-marneuses*, ripisylve*, pelouses, garrigues, forêts de pins et de chênes... Ces espaces sont pour partie les terrains de chasse des chauves-souris. Un des axes de travail pour les années à venir consiste à mieux connaître ces milieux de chasse pour mieux les préserver.



Mante religieuse

Murin de Daubenton



7 espèces de chauves-souris

La grotte des Sadoux accueille de nombreuses chauves-souris. C'est notamment un site important de reproduction du Minioptère et un lieu d'hivernage pour le Grand rhinolophe. Sept espèces, dont la préservation est aujourd'hui préoccupante voire menacée, ont été répertoriées sur le site : Minioptère de Schreibers, Grand rhinolophe, Petit rhinolophe, Rhinolophe euryale, Petit murin, Grand murin. On note aussi la présence d'insectes spécifiques des milieux cavernicoles.

POURQUOI UN CLASSEMENT ?

Lors de sa découverte, la Grotte des Sadoux a suscité l'intérêt des spéléologues et des touristes. Le dérangement permanent, lié à une fréquentation excessive, s'est révélé particulièrement dommageable pour les colonies de chauves-souris qui s'y reproduisent. Ces menaces ont donc conduit à la création d'une Réserve Naturelle Volontaire pour réglementer l'accès à la grotte, aujourd'hui transformée en Réserve Naturelle Régionale.

LES ACTIONS DE GESTION

L'accès à la Réserve a été limité (grille de protection, localisation retirée des cartes IGN pour ne pas attirer les visiteurs, sentier menant à la grotte volontairement non entretenu). Ces mesures ont eu un impact positif sur la fréquentation et sur la protection des lieux. Parallèlement, les suivis des chiroptères ont permis d'établir que la grotte abrite une population de Minioptères de Schreibers d'importance internationale. Les actions de gestion visent essentiellement la connaissance et le suivi de ces populations. Des actions de conservation des habitats de chasse des chauves-souris sont également envisagées (maintien ou restauration de milieux ouverts et de zones de transition entre milieux différents...).



CONTACT

Agence ONF Drôme Ardèche
 16, rue La Pérouse
 26009 VALENCE CEDEX
 Tél. : 04 75 82 15 50
 Mail : ag.valence@onf.fr

CORA Drôme
 3, cote des Chapeliers
 26100 ROMANS
 Tél. : 04 75 76 87 04
 Mail : stefvincent@free.fr

OUVERTURE DU SITE

Site non ouvert au public, interdiction de pénétrer dans la grotte.



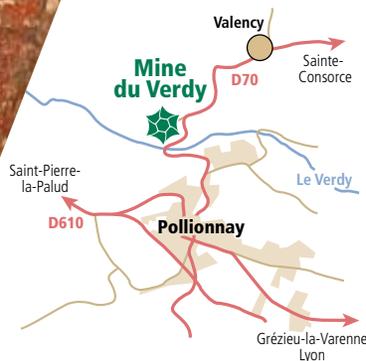
La mine du Verdy

La Réserve Naturelle Régionale de la mine du Verdy offre aux chauves-souris un gîte de refuge et de tranquillité pendant l'hibernation et lors de périodes météorologiques défavorables. C'est la seule mine d'importance des Monts du Lyonnais et un des rares points d'accès au milieu souterrain, le département du Rhône n'ayant pas de grottes. Elle présente aussi un intérêt pour les scientifiques.

Détail de paroi



Murin de Natterer



Fiche d'identité

Commune : Pollionnay (69)
Propriétaire : Union Régionale des Fédérations Rhône-Alpes de Protection de la Nature
Gestionnaire : Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature Section du Rhône
Création de la Réserve : avril 2001
Surface : 550 m²
Longueur du réseau : 350 mètres
Profondeur : 30 mètres
Altitude moyenne : 415 mètres

Stalactites



Un biotope caractéristique du milieu souterrain

La Réserve Naturelle de la Mine du Verdy offre toutes les caractéristiques du milieu souterrain : une obscurité, une humidité et une température plus ou moins constantes. Ancienne mine de fluorine et de barytine comportant de vastes volumes et des galeries basses aujourd'hui noyées, des vestiges de l'exploitation d'antan sont visibles par endroits.



Galerie



Suivi scientifique

Murin à moustaches



De nombreuses espèces remarquables

Comme pour le reste du département du Rhône, la Réserve ne se caractérise pas par un grand nombre d'individus mais par une grande diversité d'espèces de chauves-souris. Ainsi sur les 30 espèces présentes en Rhône-Alpes, 10 au moins sont présentes dans la mine, dont la moitié sont des espèces à fort enjeu patrimonial (Grand et Petit rhinolophes, Barbastelle, Murin à oreilles échanquées, Murin à moustaches). L'espèce dominante est le Murin de Natterer. Les Oreillard, les Murins de Daubenton et de Bechstein sont également présents en petit nombre. La mine abrite aussi plusieurs dizaines d'espèces d'invertébrés cavernicoles dont des crevettes aveugles.

POURQUOI UN CLASSEMENT ?

Le département du Rhône n'abritant pratiquement pas de grottes, ce sont les anciennes mines qui accueillent aujourd'hui les chauves-souris. La mine du Verdy est le seul gîte important des Monts du Lyonnais. Son fonctionnement comme lieu d'hibernation, de transit et de refuge en cas de mauvaises conditions météorologiques, lui confère donc un rôle vital pour la conservation des chauves-souris au niveau départemental. Le site a longtemps été utilisé par les riverains comme décharge. Un amoncellement de débris a même bouché une partie du réseau, représentant une menace pour le lieu et les espèces accueillies. Après avoir été racheté par la FRAPNA, le site a été nettoyé et classé.

LES ACTIONS DE GESTION

Des chantiers bénévoles ont permis l'évacuation des débris (200 m³). Désormais une porte régule l'accès au réseau. Par ailleurs, des micro-gîtes ont été installés dans la cavité afin d'améliorer l'accueil des espèces de chauves-souris. Actuellement, les actions de gestion concernent principalement l'entretien général et la mise en sécurité du site. Des suivis et inventaires scientifiques sont réalisés tous les ans.

CONTACT

Frapna-Rhône,
114, Bd du 11 novembre 1918
69100 VILLEURBANNE
Tél. : 04 37 47 88 56
Mail : frapna-rhone@frapna.org

OUVERTURE DU SITE

Site à vocation scientifique, non ouvert au public pour des raisons de sécurité (éboulements fréquents)

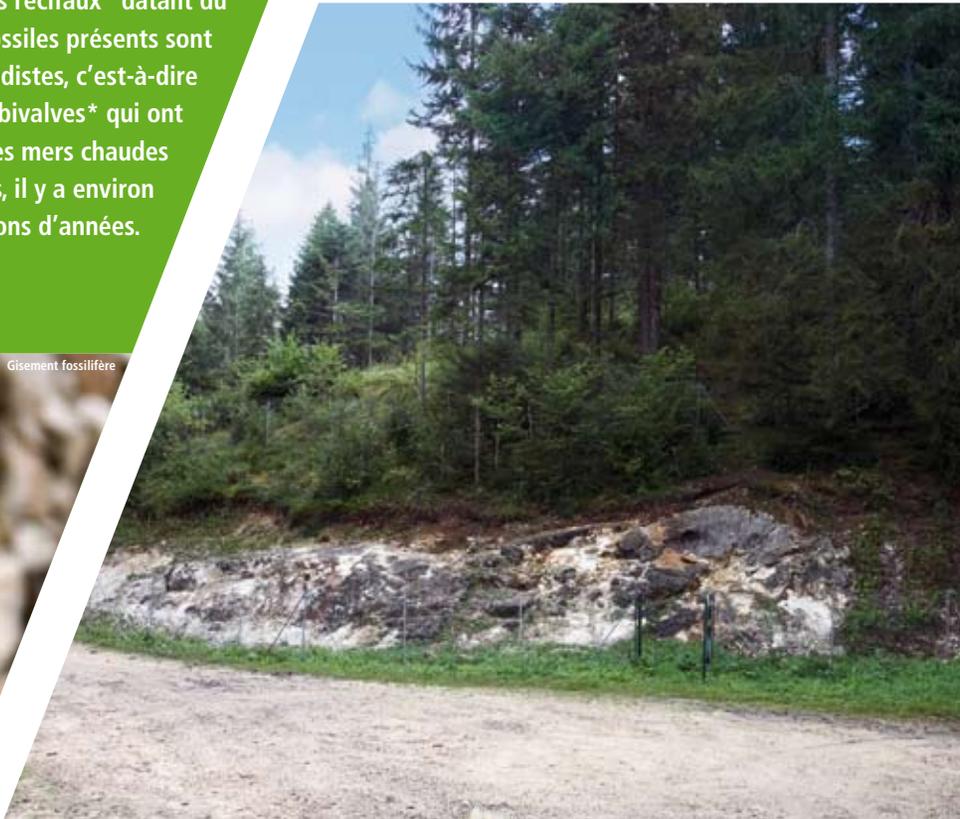


ACCÈS INTERDIT

La forêt communale de Marchon

C'est en 1998 qu'un membre actif de la Société des Naturalistes d'Oyonnax (SDNO), Christian Gourrat, a découvert ce gisement de fossiles. Il s'agit en fait d'une zone de calcaires récifaux* datant du Secondaire. Les fossiles présents sont des fossiles de rudistes, c'est-à-dire des mollusques bivalves* qui ont peuplé les fonds des mers chaudes et peu profondes, il y a environ 65 millions d'années.

Gisement fossilifère



Fossiles



Il y a 140 millions d'années...

Cette formation géologique remarquable est un récif corallien datant de 140 millions d'années. Elle présente un intérêt pour la vulgarisation scientifique, mais aussi pour la recherche fondamentale. Elle contient une faune fossile nombreuse et variée de rudistes en très bon état de conservation. Une partie de cette faune a été préservée telle quelle, à l'endroit même où elle a vécu. C'est un fait unique au monde.

Un site de référence internationale

De nouvelles espèces de fossiles ont été découvertes sur ce site, ce qui en fait une référence internationale pour la détermination de ces espèces (« locus typicus »).



Fossiles



Fiche d'identité

Commune : Arbent (01)
Propriétaire et gestionnaire :
Commune d'Arbent
Création de la Réserve : mars 1999
Surface : 3 ares
Altitude moyenne : 650 mètres

POURQUOI UN CLASSEMENT ?

L'originalité du classement du site en Réserve Naturelle réside dans le fait que l'intérêt des lieux a été mis en évidence par un groupe d'amateurs. Jean-Pierre Masse (Directeur de recherche à l'Université de Provence, spécialiste de rudistes du crétacé) et P.W. Skelton (Open University Milton Keynes, spécialiste des rudistes) ont ensuite confirmé l'importance scientifique au niveau international de ce gisement.

LES ACTIONS DE GESTION

Une clôture entourant le gisement a été installée pour éviter toute dégradation des fossiles et un panneau rappelant la réglementation devrait être implanté.



Calcaires récifaux
formation géologique sédimentaire

Bivalves

mollusques dont la coquille est constituée de deux parties distinctes et attachées, plus ou moins symétriques, pouvant s'ouvrir ou se refermer. On peut citer les moules, les huîtres et les palourdes. Les bivalves sont tous exclusivement aquatiques, et on les trouve aussi bien dans l'eau douce que dans l'eau salée

CONTACT

Mairie d'Arbent
Place de la Mairie
01100 ARBENT
Tél. : 04 74 81 65 55
Mail : adminarbent@mairie-arbent.fr

OUVERTURE DU SITE

Il est interdit de porter atteinte de quelque manière que ce soit à cette zone géologiquement remarquable. Il est interdit de ramasser des fossiles ou des substances minérales.



Les milieux forestiers et associés, une diversité parfois menacée



Une forêt d'une grande diversité

En plaine et collines, les forêts sont composées de feuillus* (chêne, charme, hêtre...) et de résineux* (Pin sylvestre...) implantés pour certains jusqu'aux bords des fleuves (saules et peupliers). Entre 800 et 1 600 m d'altitude, la forêt mélangée de hêtres, sapins et épicéas couvre une grande partie des versants montagnards. Les secteurs les plus contraignants, notamment les plus pentus, sont occupés par des feuillus qui constituent une « érablaie de ravin ». Au-dessus de 1 600 m d'altitude, la forêt est principalement constituée de résineux (épicéas, pins et mélèzes), plus résistants aux rigueurs climatiques.



Un abri pour de nombreuses espèces

Le bois mort accueille de nombreuses espèces ; les oiseaux cavicoles tout d'abord, qui recherchent leur nourriture dans des arbres déjà colonisés par certains insectes ; les chauves-souris également, qui s'abritent dans les troncs ; enfin, certains champignons, plantes ou insectes pour qui le bois mort constitue un compartiment nutritif clé. Parallèlement, la forêt est aussi le lieu de vie des grands mammifères de nos régions (sanglier, chevreuil, cerf, chamois). Elle reste parcourue par les grands prédateurs comme le lynx ou le loup.



Jeune cerf

Dans nos régions dites tempérées, depuis la plaine jusqu'à environ 2 000 m d'altitude, la forêt règne en maître, lorsqu'elle n'a pas été endommagée par l'homme à des fins d'urbanisation ou d'agriculture. Elle partage ainsi l'espace naturel avec des milieux particuliers (falaises, zones humides, milieux rocheux, pelouses sèches...). Cependant, il n'existe pas « une » forêt type, mais des forêts extrêmement variées selon la latitude, le climat, l'altitude, l'exposition ou la nature du sol.



Feuillus

arbres dont les feuilles sont caduques, c'est-à-dire qu'elles tombent à l'automne (érable, frêne, tilleul, orme...)

Résineux (= conifères)

arbres à aiguilles, en général persistantes en hiver

Saproxyliques

se dit d'espèces qui dépendent pendant au moins une partie de leur cycle biologique du bois mort ou dépourissant, ainsi que des organismes associés

Sylviculture

ensemble des règles et des techniques qui permettent la culture, l'entretien et l'exploitation d'une forêt



Un milieu sous pressions

Les cultures forestières intensives ont une influence sur les écosystèmes. L'acidification des sols, induite par exemple par les cultures de résineux modifie progressivement la flore et la faune. Cette culture de la forêt réduit également la présence de vieux arbres, refuges pour les animaux cavicoles et les cortèges saproxyliques*. Classer des forêts en Réserves Naturelles permet donc d'envisager des modes de sylviculture* doux, voire même des zones sans intervention, comme c'est par exemple le cas dans les îles du Haut-Rhône.

UN MILIEU RESSOURCE POUR L'HOMME

Apparue à l'ère Tertiaire (qui s'est étendue de - 65 millions d'années à - 1,8 million d'années), la forêt est le fruit d'une longue évolution naturelle influencée durant les derniers millénaires par l'Homme.

Aux cours du temps, l'Homme a appris à exploiter ses matières premières (bois de chauffage, d'œuvre, charbon de bois) ainsi que sa faune et sa flore (gibier, plantes, fruits et champignons).

Les gorges de la Loire

À quelques kilomètres de l'agglomération stéphanoise, les gorges de la Loire laissent entrevoir toutes leurs richesses. Le relief accidenté est à l'origine de la variété de milieux naturels. Des paysages boisés font apparaître quelques éperons rocheux dans une ambiance adoucie par le plan d'eau de Grangent. Les châteaux du moyen âge sont survolés d'oiseaux majestueux. Au sol, se côtoient des amphibiens, des insectes ou des petites plantes, vivant dans les fentes des rochers.



Asarine couchée



Une mosaïque de milieux

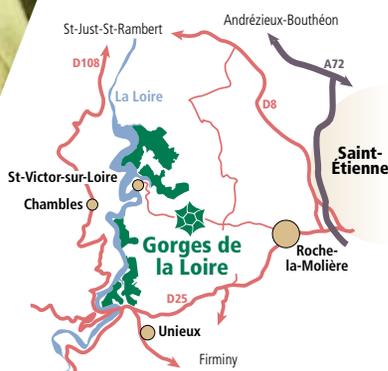
L'intérêt du site réside principalement dans la mosaïque de milieux, liée aux importantes variations du relief : pelouses en zones rocheuses, prairies de fauche, prairies pâturées, landes, vallonnes et forêts... Des espèces végétales montagnardes telles que le Groseillier des Alpes ou encore le Hêtre, cohabitent donc avec des espèces de type atlantique comme l'Ajonc nain ou le Trèfle souterrain, ou encore des espèces méridionales (Amélanchier, Érable de Montpellier...). L'agriculture extensive est également à l'origine du maintien de la biodiversité sur ce site.

Sonneur à ventre jaune



Des espèces remarquables à foison!

La Réserve Naturelle Régionale des gorges de la Loire abrite de très nombreuses espèces dont les plus emblématiques sont le Crapaud sonneur à ventre jaune, le papillon « Azure du serpolet », le Carabe hispanique, sous espèce bernardii endémique des gorges de la Loire, plusieurs espèces de chauves-souris, le Lucane cerf-volant chez les coléoptères et plus de 80 espèces d'oiseaux dont le Grand duc d'Europe, le Circaète Jean-le-blanc. Les inventaires scientifiques ont permis de recenser au moins 439 espèces de papillons, 8 espèces de reptiles, 9 espèces d'amphibiens... et quelques petites plantes remarquables (Véronique de Dillenius, Myosotis de Balbis...).



Grand duc d'Europe



Cillet du granite



Milan royal



Carabe hispanique

POURQUOI UN CLASSEMENT ?

Cette Réserve a été créée à l'initiative de la Commune de Saint-Étienne, sous l'impulsion des associations de protection de la nature, pour protéger ce site dont les atouts écologiques et paysagers étaient déjà connus dans les années 80. L'objectif principal était de s'opposer réglementairement à la pression urbaine et notamment à un projet de construction d'une importante zone d'habitations. Le classement en Réserve Naturelle est intervenu en 1986. Dix ans plus tard, la Réserve a été agrandie d'une centaine d'hectares appartenant principalement à la Ville d'Unieux et au Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire.

LES ACTIONS DE GESTION

Les actions de gestion actuelles reposent sur la surveillance du site. Le plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale devra permettre d'optimiser l'entretien des prairies et des boisements afin de favoriser la biodiversité, d'organiser l'accueil du public et la fréquentation du site, fortement exposé aux « loisirs motorisés ».

Fiche d'identité

Communes : Saint-Étienne, Unieux (42)
 Propriétaires : Communes de Saint-Étienne, d'Unieux, Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire, EDF, Éclaireurs de France
 Gestionnaire : en cours de désignation
 Création de la Réserve : 1986
 Surface : 312 hectares
 Altitude moyenne : 500 mètres



OUVERTURE DU SITE

Site ouvert au public toute l'année, sentiers balisés. Accueil de groupes et scolaires pour visites guidées sur rendez-vous. Sorties pour découvrir la Réserve organisées tout au long de l'année, notamment par la FRAPNA 42 et la LPO 42.

• FRAPNA 42
 Tél. : 04 77 41 46 60
 Mail : frapna-loire@frapna.org
 • LPO 42
 Tél. : 04 77 41 46 90 ou loire@lpo.fr



Les grads de Naves

Le plateau des Grads, qui s'étend de Naves au bois de Païolive, est très caractéristique des paysages d'Ardèche méridionale.

Ce plateau de calcaires durs a été anciennement cultivé comme en témoignent les nombreux murets de pierres délimitant de petites parcelles. Couvert de garrigues et de boisements de chênes, il constitue un ensemble typiquement méditerranéen. Soumise à de fortes pressions humaines, la Réserve des grads de Naves est le seul secteur protégé de ce plateau.

Boule azurée



Magicienne dentelée



Gazé



Chrysalide de Flambé

Des milieux qui cohabitent

Le plateau calcaire (Grads) est couvert d'une Chênaie méditerranéenne à Chênes blancs et Chênes verts avec un sous-bois dense de fourrés hauts composés de Viorne tin, buis, et Genévriers cades. Les milieux rocheux, en particulier de vieux murets en pierres séparant d'anciennes parcelles cultivées, accentuent la difficulté d'accès aux boisements du plateau. Enfin, sur les pentes marno-calcaires*, les terrasses autrefois cultivées et ouvertes sont maintenant fortement colonisées par les fourrés (Genévriers cades, Genêts scorpions...).

Huppe fasciée



275 espèces de plantes recensées

On trouve sur la Réserve des grads de Naves 275 espèces floristiques dont, en particulier, le Picris à fleurs peu nombreuses, la Vesce de Loiseleur en lisière de chênaies méditerranéennes ou la Vesce de Narbonne. 144 lichens sont présents sur le site, dont le Lichen méditerranéen, une espèce menacée en Europe. Plus de 50 espèces d'oiseaux nicheurs (dont la Fauvette orphée, la Fauvette pitchou, le Lorient, la Huppe...) ont également été répertoriées. On croise enfin 60 espèces de papillons diurnes, dont le Mercure et 28 espèces d'orthoptères*, dont la Magicienne dentelée.

Fiche d'identité

Commune : Les Vans (07)
 Propriétaire : M. Bretones
 Gestionnaire : FRAPNA Ardèche
 Création de la Réserve : janvier 1981
 Surface : 12,01 hectares
 Altitude moyenne : 300 mètres



Marno-calcaire

contient de la marnes (roche sédimentaire composée de calcaire et d'argile) et du calcaire

Orthoptères

insectes à ailes droites (exemple : grillons, criquets, sauterelles)

POURQUOI UN CLASSEMENT ?

Le classement du site en tant que Réserve Naturelle permet aujourd'hui de protéger ce milieu boisé, particulièrement vulnérable en zone méditerranéenne, de l'urbanisation qui se développe sur le plateau des Grads (avec des problématiques liées à l'eau, aux corridors biologiques...).

LES ACTIONS DE GESTION

Pour préserver les boisements présents sur la Réserve, il s'agit d'abord de limiter au maximum les interventions humaines, pour laisser se développer naturellement des îlots de vieillissement et une plus grande naturalité. Sur les pentes, des actions de débroussaillage et d'entretien de certaines terrasses sont envisagées afin de favoriser l'accueil d'espèces de milieux ouverts. Des actions de sensibilisation aux particularités et fragilités des écosystèmes méditerranéens calcaires sont également menées à destination du public et des riverains.



CONTACT

FRAPNA Ardèche
 39, rue Jean-Louis Soulavie
 07110 LARGENTIERE
 Tél. : 04 75 93 41 45
 Mail : frapna-ardeche@frapna.org

OUVERTURE DU SITE

Limitation de l'ouverture et de la circulation du public. Circulation des personnes autorisées uniquement à des fins culturelles, pédagogiques ou scientifiques en présence du propriétaire.



Les îles du Haut-Rhône

Situées aux portes du Bugey, sur le cours du fleuve Rhône, les îles du Haut-Rhône constituent un véritable réservoir de biodiversité. Dans cette plaine marquée par l'agriculture intensive (maïs), la sylviculture et l'hydroélectricité, la Réserve constitue un refuge pour de nombreuses espèces sauvages. En effet, malgré l'impact de ces activités humaines, les forêts alluviales qui caractérisent ce milieu ont conservé un fonctionnement naturel et s'adaptent peu à peu aux perturbations qu'elles ont subies.



Epipactis du Rhône



Hutte de castor



La forêt, acteur dans la gestion de l'eau

Les forêts alluviales présentes sur cette Réserve jouent un rôle fondamental dans la gestion de l'eau. En piégeant les nitrates et les phosphates présents dans l'eau, les racines des arbres favorisent l'épuration de la nappe phréatique. Elles sont également précieuses en cas de crues, puisqu'elles participent à leur écrêtement en freinant le courant, et protègent le sol de l'érosion.

Aigrette garzette



Un refuge pour la biodiversité

L'exploitation intensive du bois étant interdite sur la Réserve, les arbres âgés, vieillissants et morts sont bien présents. Ils constituent des refuges pour de nombreuses espèces. La larve de Lucane cerf-volant par exemple se développe dans le bois mort. Les écorces décollées et les fentes des troncs sont également des gîtes favorables à certaines chauves-souris, comme le Murin de Bechstein ou la Barbastelle. Le Castor d'Europe apprécie lui aussi la protection offerte par les îles du Haut-Rhône. Il peut s'y nourrir, en restant à proximité de son cours d'eau, dont il n'aime pas trop s'éloigner.

Castor d'Europe



Fuligule morillon



Lucane cerf-volant



Bois mort



Fiche d'identité

Communes : Les Avenières (38)
Brégnier-Cordon (01)

Propriétaires : Communes des Avenières,
de Brégnier-Cordon, État

Gestionnaire : Office National
des Forêts Isère

Création de la Réserve : juillet 1988

Surface : 218 hectares

Altitude moyenne : 207 mètres

POURQUOI UN CLASSEMENT ?

Lors de la construction de l'aménagement hydroélectrique de Brégnier-Cordon, des scientifiques et des associations écologistes s'étaient élevés contre ce projet entraînant, d'après eux, une perturbation du fonctionnement écologique des milieux présents par détournement d'une partie des eaux du fleuve. L'État proposa donc, en mesure compensatoire, la création d'une Réserve Naturelle Volontaire située à cheval sur les départements de l'Ain et de l'Isère, devenue Régionale aujourd'hui.

LES ACTIONS DE GESTION

Les actions de gestion visent essentiellement la conservation des essences alluviales autochtones. Il s'agit par exemple de protéger l'Aulne blanc, le Saule blanc ou encore le Peuplier noir, menacés par les perturbations des zones alluviales et par le croisement avec des formes hybrides. Des actions en faveur de la faune sont également envisagées (Balbuzard pêcheur, Harle bièvre...).



CONTACT

Agence ONF Isère
9, quai Créqui
38026 GRENOBLE CEDEX
Tél. : 04 76 86 39 76
Mail : ag.grenoble@onf.fr

OUVERTURE DU SITE

Site partiellement ouvert au public
Sentier accessible toute l'année
depuis Brégnier-Cordon.
Attention au risque de montée
des eaux en cas de crue :
respectez la signalisation





Les prairies, landes et pelouses, un milieu aux mille et une couleurs



Prairies et landes de montagne

Alors que beaucoup d'alpages ont été gagnés sur la forêt, les pelouses alpines et les landes à rhododendrons ou à myrtilles témoignent de conditions climatiques extrêmes qui ne permettent pas la pousse des arbres. Dans les prairies fauchées, la floraison est écourtée mais la diversité végétale donne les colorations les plus riches et aussi les fromages les plus goûteux. Landes à genêts dans la Cévenne ardéchoise, hautes chaumes dans les monts du Forez... sont autant de refuges pour une faune remarquable. Au plus proche des glaciers, les pelouses hébergent quelques derniers spécimens d'espèces tout droit héritées des périodes glaciaires.

Riche en couleurs et en senteurs, cette palette de milieux naturels se distingue des espaces forestiers par la faible présence d'arbres et d'arbustes. L'essentiel de ces prairies, pelouses ou landes et leur diversité sont le fruit d'une intervention humaine déterminante, liée à des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Malheureusement, aujourd'hui, la déprise agricole, la transformation en prairies artificielles ou encore le drainage contribuent à appauvrir la biodiversité de ce type de milieux.



Les prairies inondables

L'harmonie entre la nature et les pratiques agricoles atteint son paroxysme dans les prairies des bords de Saône ou encore dans de nombreux bas-fonds humides. Le passage tardif des machines agricoles laisse le temps aux Orchis à fleurs lâches et aux Courlis cendrés d'accomplir leur cycle biologique. En altitude, les pratiques agricoles changent et laissent place à des prairies naturelles à la flore diversifiée.



Les landes et pelouses méditerranéennes

L'explosion des senteurs d'un printemps toujours en avance s'illustre au travers des garrigues des Baronnies ou de l'Ardèche méridionale. Le paysage est parfois très minéral, la roche omniprésente au cœur de pelouses rases. Les landes à genévriers ou à genêts sont souvent rythmées par des passages de troupeaux domestiques. La richesse patrimoniale est le fait d'un cortège d'orchidées remarquable et d'espèces méditerranéennes dans leurs derniers retranchements vers le nord.

Il existe un paradoxe dans les vallées alluviales : régulièrement inondées, elles sont pourtant colonisées par les pelouses les plus « sèches ». Ainsi, les zones les plus déconnectées de la nappe souterraine, à cause de leur sol fait de galets et de sables, offrent un caractère aride aux plantes... tout du moins à celles capables de se priver d'eau en été !

Les jasseries de Colleigne

Les jasseries de Colleigne sont situées au cœur des hautes chaumes du Forez, à la limite de l'Auvergne. Le site forme une mosaïque pastorale de plusieurs centaines d'hectares de landes, pelouses, prairies et tourbières. Ces milieux dits « ouverts » sont en forte régression en France et constituent un élément important du patrimoine naturel et paysager à préserver. La Réserve de Colleigne est également reconnue pour sa richesse floristique et son patrimoine bâti.



Drosera à feuilles rondes

Jasserie et sa cave à fourme



Lys martagon

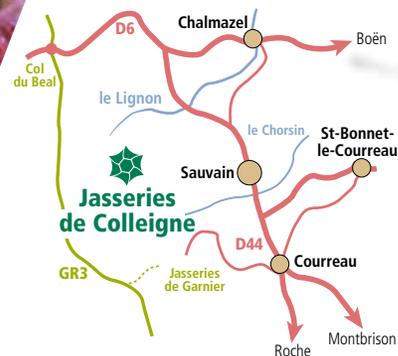


Un milieu fertile

Les prairies de fauche de montagne sont appelées sur Colleigne les « fumades ». Ce sont de vastes tapis de graminées et de légumineuses conquis par l'homme sur la callune, une espèce de bruyère locale. Autrefois, on versait l'eau qui avait servi à laver les étables sur les fumades, d'où leur nom. C'est par un subtil réseau de petites rigoles que le fertilisant venait irriguer les prairies qui, aujourd'hui encore, conservent une diversité impressionnante (jusqu'à 60 plantes sur 50 m² !).

Un modèle de biodiversité

Véritable paradis pour le botaniste, la Réserve n'accueille pas moins de 16 espèces floristiques protégées, dont l'emblématique Lys martagon et des reliques glaciaires telles que les lycopodes*. Certains, comme le Lycopode inondé, côtoient dans les tourbières la Drosera, l'Andromède ou la Canneberge, qui abondent sur Colleigne. Deux papillons également inféodés aux tourbières sont présents : le Damier de la succise et le Nacré de la Canneberge. Les landes et prairies accueillent plus volontiers les oiseaux comme l'Alouette lulu, la Caille des blés et les busards. C'est aussi un territoire de chasse de prédilection pour d'autres rapaces : circaète, épervier, milans et faucons.



Damier de la succise



Faucon crecerelle



Leucorhine douteuse



Andromède à feuilles de Polium

Fiche d'identité

Commune : Sauvain (42)
Propriétaires : 100 % privés
Gestionnaire : Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels (CREN)

Création de la Réserve : novembre 1985

Altitude moyenne : 1 300 à 1 600 mètres

Superficie actuelle : 55,66 hectares
(en 2008, extension envisagée pour atteindre près de 250 hectares)



Lycopodes

plantes vivaces proches des fougères, dont l'apogée se situe il y a 300 millions d'années, où les lycopodes atteignaient la taille des arbres ! Aujourd'hui, ceux de Colleigne sont rampants et ne dépassent pas 30 cm de hauteur

POURQUOI UN CLASSEMENT ?

Le classement en Réserve Naturelle Régionale permet de sauvegarder les équilibres biologiques entre les milieux naturels, la faune et la flore du site, en encadrant les activités pratiquées sur la Réserve. Le règlement concerne essentiellement les activités agricoles, sylvicoles et de loisirs.

LES ACTIONS DE GESTION

La gestion du site permet le maintien d'une agriculture extensive et équilibrée qui garantit la préservation des milieux naturels. Un soutien aux agriculteurs volontaires est proposé pour accompagner la gestion pastorale de leurs parcelles. La Réserve comprend également des bois de hêtre et de sapin dans la vallée glaciaire de Chorsin. En accord avec les propriétaires, certaines parcelles ne font l'objet d'aucune intervention sylvicole pour suivre scientifiquement l'évolution naturelle de la forêt. Quelques actions ponctuelles (bornages, aménagements signalétiques...) sont également menées pour organiser la fréquentation sur le site.

CONTACT

Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels
La maison forte - 2 rue des Vallières
69390 VOURLES
Tél. : 04 72 31 84 50
www.cren-rhonealpes.fr

OUVERTURE DU SITE

Pas d'aménagements pédagogiques sur la Réserve. Visites scolaires possibles, encadrées par un animateur dans le cadre d'un projet pédagogique.



Contact

Région Rhône-Alpes
Direction de l'Environnement et de l'Énergie
Service gestion des milieux naturels
Tél. : 04 72 59 51 17
www.rhonealpes.fr



Remerciements

La Région Rhône-Alpes tient à remercier l'ensemble des partenaires ayant participé à l'élaboration de ce guide, en particulier les gestionnaires de Réserves pour leurs apports techniques et la mise à disposition de nombreuses photographies. Merci également à toutes les associations qui ont alimenté le fond iconographique du document.

Contributions rédactionnelles

M. Laveau, Service environnement de la CAPI
L. Takorian, CORA Faune Sauvage
S. Vincent, CORA 26
P. Favrot, CREN Rhône-Alpes
F. Frappa, CREN Rhône-Alpes
J.-H. Leprince, FRAPNA Ardèche
D. Rousse, FRAPNA Rhône
R. Quesada, Lo Parvi
C. Desplanque, ONF
F. Zelmire, ONF
C. Crassous, Région Rhône-Alpes
S. Arnaud, SMAGL

Crédits photos

S. Arnaud, M.-F. Bahuaud, J.-P. Bajard, S. Barthel, E. Broutin, S. Compere, C. Crassous, CREN, G. Delcourt, Fotolia, F. Frappa, A. Gevaudan, Île du Beurre, G. Issartel, D. Jungers, L. Laza, Mairie de Jarrie, A. Merlin (AVENIR), R. Quesada, J.-L. Rigaux, J.-L. Rolandez, M. Rome, P. Subit

Conception

MÉDIACITÉ - Mai 2008